

CONCOURS DE SAUT ET DE DRESSAGE

CHAPELLE-SUR-MOUDON - DGM-CR JORAT 17 et 18 JUILLET 2004

Jours	No.	Catégorie	Barème	Finance	Prix	Restrictions
17.07.	1	Prom CH	A sans chrono	25.-	30.-/0 faute	4 ans
17.07.	2	Prom CH	A sans chrono	25.-	30.-/0 faute	4 ans
17.07.	3	Prom CH	A au chrono	30.-	40.-/0 faute	5 ans
17.07.	4	Prom CH	A au chrono	30.-	40.-/0 faute	5 ans
17.07.	5	R III / M I	A au chrono	40.-	200/	Selon règlement, Licence N chevaux CH
17.07.	6	R III / M I	A au chr. en deux phases	40.-	200/	Idem épreuve 5
17.07.	7	R II	A au chrono	30.-	150/	Selon règlement
17.07.	8	R II	A au chr. en deux phases	30.-	150/	Idem épreuve 7
18.07.	9	R I	A au chrono	25.-	100/	Selon règlement
18.07.	10	R I	A au chr. en deux phases	25.-	100/	Idem épreuve 9
18.07.	11	Libre 60/80cm	A au chrono	20.-	en nature	Sans licence, avec brevet
18.07.	12	Libre 60/80cm	A au chr. en deux phases	20.-	en nature	Idem épreuve 11
18.07.	13	Libre Style 100cm	A au chrono	20.-	en nature	Pour l'obtention de la licence, brevet obligatoire
18.07.	14	Libre 100cm	A au chr. en deux phases	20.-	en nature	Sans licence, avec brevet
17.07.	15	Dressage libre	R/J Prog. FB05/40	50.-*	100/	Programme de mémoire
17.07.	16	Dressage libre	R/J Prog. FB07/40	50.-*	100/	Idem épreuve 15

Plaques: Epreuves 1 à 4 / 0 faute. - Epreuves 5 à 16, max.10 par épreuve **Flots:** Epreuves 1 à 14 30 % - Epreuves 15 et 16 100% des partants

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'ordre et le jour des épreuves en cas de trop forte participation.

* Pour les deux épreuves de dressage, frs. 20.- seront restitués à la sortie du carré.

Epreuves nos 15 et 16: sur carré ext. de 20x 40m. Epreuves libres ouvertes aux cavaliers avec licence R ou brevet.

Les cavaliers avec licence nationale sont exclus, ainsi que les paires cavalier/cheval qui ont été qualifiées pour la finale Suisse 2003.

Ces deux épreuves sont qualificatives pour la finale AVSH.

Engagements à envoyer sur formulaire officiel à 4 volets à :HIPICS, av. de la Plage 37, 1028 Préverenges. Tél. 079 210 28 34 – Fax: 021 701 31 37 ou sur www.svps-fsse.ch

Clôture des engagements: le 21.06.2004

Finance d'inscription à verser, même délai que l'engagement à : DGM-CR Jorat, Raiffeisen Thierrens, cpte No 15080'79, CCP 10-1121-2, CE 80465
Mentionner l'épreuve et le nom du cheval sur le bulletin de versement.

Président du C.O.: Christian Guignet, 1062 Sottens Tél. 078 806 18 80 ou 021 905 53 00
 Secrétaire du C.O.: Nathalie Maeder, 1410 Thierrens Tél. 079 332 76 78 ou 021 905 51 04
 Vétérinaire: Dr.méd.vét. Charles F.Trolliet

Président du jury: M. Pierre Gavillet
 Constructeurs: Gérard Oulevey et Roger Perrin
 Dél. technique dressage: Elisabeth Fischer

Enregistré : FSSE-SVPS